

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE GRENAY

MERCREDI 22 MARS 2023 à 18h en Mairie Salle des Mariages

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay dument convoqué en date du 13 mars 2023, s'est réuni en Conseil d'Administration le Mercredi 22 mars 2023 en salle des mariages de l'hôtel de ville en présence :

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

13 présents : Mr C.CHAMPIRE – Mme C.BUISETTE - Mr J.VOULIOT – Mme N.LEROY –Mr V.TENTELIER –Mme A.LELIEUX –Mme M.DUPOUY - Mme M.LEBLOND –Mr A.LEROY – Mr G.IBBA – Mme AM.VINCENT – Mme D.DUVEAU – Mr JB.DETOEUF -

3 Procurations :

- Madame Patricia SCHIRRU donne procuration à Madame Nathalie LEROY
- Monsieur Mathieu BOUCHEZ donne procuration à Mr Vincent TENTELIER
- Madame Annie PONCHEL donne procuration à Mme Michèle LEBLOND

1 Absent :

- Madame Cathie WASIKOWSKI

Le quorum est atteint.

Etaient également présents : Mr Ali BOUKACEM – Mr Christian CAPET - Mme Alicia BELAID – Mme Doris DUGARDIN

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration en date du 18 janvier 2023 ;
- Projet de Délibération n°04-2023 relatif au Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) ;
- Point sur les aides facultatives et légales sur l'année 2022 ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance 18h10

Monsieur le Maire prend la parole, annonce que le quorum est atteint et énonce l'ordre du jour.

Le compte rendu du dernier conseil d'administration en date du 18 janvier 2023 est approuvé, pas de remarque ni de question.

Projet de Délibération n°04-2023 relatif au Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) .

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Christian CAPET responsable du service financier de la commune pour énoncer le R.O.B (Rapport d'Orientation Budgétaire), les membres peuvent suivre le déroulé du R.O.B sur écran.

Monsieur le Maire et Monsieur CAPET rappellent qu'ils sont à la disposition des membres pour répondre au mieux aux interrogations.

Madame M.LEBLOND pose la question en demandant la différence entre le Compte administratif et le Budget prévisionnel, Monsieur CAPET répond à cette question.

Le compte administratif est le bilan financier de l'année écoulée, le budget prévisionnel est un document financier qui reprend l'ensemble des dépenses et recette pour l'année.

Monsieur le Maire prend la parole pour énoncer qu'il y a bien eu 670 colis des aînés distribués et non 70 comme il est indiqué à l'écran.

L'énonciation du ROB prend fin, pas de remarque des membres.

Monsieur CAPET prend la parole et s'interroge concernant l'augmentation de la taxe foncière sur la commune et pense particulièrement aux propriétaires modestes qui ne pourront peut-être pas faire face à cette taxe.

Monsieur le Maire prend la parole et explique que certains propriétaires modestes sont déjà connus que cela concerne que quelques ménages et que le CCAS trouvera une alternative à ce problème.

Le R.O.B (le rapport d'orientation budgétaire) est voté à l'unanimité.

Point sur les aides facultatives et légales sur l'année 2022.

Mesdames BELAID et DUGARDIN énoncent les chiffres sur les dispositifs :

Logement, les aides légales et facultatives.

Questions diverses

Madame Nathalie LEROY prend la parole pour informer que malheureusement la JOV (Journée des Oubliés des Vacances) ne se fera pas au parc Disneyland, car le parc refuse que les familles se munissent de leur repas à l'intérieur du parc,

Monsieur le Maire demande à Madame LEROY de voir avec la fédération du secours populaire afin de faire un communiqué de presse à ce sujet.

Néanmoins la JOV aura bien lieu mais au parc Astérix comme l'année précédente. Voir la question de trois ou quatre bus, Madame DUGARDIN va se renseigner auprès des autocars « Mullie » par un devis.

Autre point : Monsieur le Maire indique que des demandes de subventions ont été faites afin de prévoir la rénovation du CCAS en travaillant l'isolation et l'accessibilité. Le coût des travaux est estimé à 1 000 000 €

L'ordre du jour est épuisé – fin de la séance 18h45